

**Corine FERREIRA CGT-FSPBA**  
**Conférence UNI EUROPA Rome 14,15 et 16mars 2016**

**Intervention sur le rôle des banques**

**Chers camarades, nous tenons tout d'abord à remercier nos camarades Italiens pour l'organisation de ce Congrès UNI EUROPA à ROME.**

**Comme nous pouvons tous le constater depuis notre dernier Congrès de TOULOUSE il y a 4 ans, la situation économique, sociale, sociétale et environnementale de nos pays s'est aggravée. Les peuples européens subissent des cures d'austérité sans précédent et le chômage et la pauvreté n'ont fait que s'accroître. Ma fédération CGT des Banque est des Assurances pense que la finance telle qu'elle est organisée actuellement est la source de nos problèmes.**

**C'est pourquoi nous sommes convaincus que pour répondre à la crise économique, sociale et sociétale et environnementale il faut chercher une réponse syndicale à la crise financière:**

Pour la CGT, La Banque n'est pas une entreprise comme les autres. Quel que soit son statut juridique, capitalistique ou coopératif, elle est émettrice de crédit, donc créatrice de monnaie.

Ces crédits sont à leur tour adossés à une maîtrise du risque, afin de garantir l'utilisation des fonds prêtés au bénéfice de l'économie réelle. La Banque assure à ce titre une « mission publique » ; elle constitue un levier essentiel des politiques économiques et monétaires des gouvernements qui fixent des réglementations prudentielles garantissant la stabilité du système financier.

La crise financière mondiale qui a débuté en 2008 a démontré que ces réglementations prudentielles ont été déficientes, nécessitant une mobilisation massive de fonds publics pour sauver le système financier, tout en laissant un impact négative sur l'emploi dans les banques.

Aujourd'hui, sept ans plus tard, c'est comme si on n'avait rien appris. La « titrisation » et les « produits dérivés » envahissent de nouveau l'espace financier mondial ; la liquidité mondiale est en croissance exponentielle ; les dispositifs prudentiels sont petit à petit vidés de leur contenu d'ici leur application grâce à l'action du lobby bancaire ; le « shadow banking », engagements hors bilan des banques, présente un risque croissant qui pèse sur les économies mondiales ; une telle accumulation d'actifs constitue une menace sérieuse, s'ils changent de mains brusquement sous l'effet d'un facteur conjoncturel. Le hors bilan fait de nos banques mixtes des monstres financiers qu'aucun Etat ne serait en mesure de cautionner ou recapitaliser en cas de choc.

Au vu de ces développements, nous croyons que la séparation des activités spéculatives financières de la banque de dépôts est la solution la plus souhaitable et sera la plus efficace. Nous sommes salariés du secteur financier, à la fois syndicalistes et professionnels, soucieux de préserver les emplois. Notre ambition est de poser les équations du souhaitable et du possible.

L'expérience, l'histoire économique, y compris récente, nous apprennent qu'il ne peut y avoir d'auto régulation du système financier.

Notre devoir d'organisation syndicale responsable est de réfléchir, proposer, agir et anticiper, autant que faire se peut, les éventuelles nouvelles prochaines crises.



**La CGT propose donc un ensemble de revendications pour protéger nos dépôts et pérenniser nos emplois dans le secteur bancaire.**

La CGT croit qu'une séparation juridique des activités spéculatives financières de la banque de dépôt est nécessaire pour isoler le risque systémique et le faire supporter par les seuls actionnaires de la banque d'affaires. Des positionnements alternatifs peuvent être envisagés dans une filialisation de la partie finances à risque, sous conditions de dispositifs prudentiels rigoureux, en fonds propres de contrepartie et surveillance rigoureuse de la part des instances de régulation. Ce pourrait être un positionnement d'étape.

La CGT demande de «nouvelles lois bancaires» dans nos pays respectifs, redéfinissant les missions publiques des banques et de nouvelles gouvernances, donnant plus de pouvoirs de contrôle aux syndicats, pour faire appliquer les dispositifs prudentiels.

Face aux pressions et interventions des banquiers, la CGT croit qu'il est nécessaire d'intégrer dans nos programmes revendicatifs, même s'ils sont insuffisants, la nouveauté des dispositifs prudentiels et régulateurs de Bâle III et de la Commission Européenne.

La CGT propose des campagnes de sensibilisation et d'explications qui devraient être concertées entre syndicats européens, pour faire interdire la honteuse éviction fiscale qu'offre les paradis fiscaux et le détournement par les hors bilans bancaires de ressources pour l'activité bancaire proprement dite et les fiscalités nationales des Etats.

Intervention CORINE FERREIRA  
CGT-FSPBA